

La mort de Jeanne

par Robert Brasillach

Robert Brasillach a publié, en 1941, *Le Procès de Jeanne d'Arc*. Pour ce travail, comme il l'explique lui-même, il a reproduit les textes originaux du procès de condamnation, à savoir la traduction latine faite par Thomas de Courcelles (Jeanne fut interrogée en français), et une minute en français, copie de la minute originale, qui comprend la dernière séance des interrogatoires publics, les interrogatoires secrets, et les réponses de Jeanne aux autres audiences. Pour les derniers jours, il a suivi tout ce que rapporte le procès de réhabilitation. Nous reproduisons ici la fin de son texte qui raconte la mort de Jeanne (Édition de Paris, collection « Classiques », 1998, p. 141-144).

Dans l'avertissement placé en tête de son ouvrage, Robert Brasillach souligne à juste titre l'élévation de pensée et de style de cette pièce qui constitue l'un des plus beaux joyaux de notre littérature chrétienne et française : « *Le plus émouvant et le plus pur chef-d'œuvre de la langue française n'a pas été écrit par un homme de lettres. Il est né de la collaboration abominable et douloureuse d'une jeune fille de dix-neuf ans, visitée par les anges, et de quelques prêtres mués, pour l'occasion, en tortionnaires. Des notaires peureux ont écrit sous la dictée, et c'est ainsi qu'a pu nous parvenir ce prodigieux dialogue entre la Sainteté, la Cruauté et la Lâcheté, qui réalise et incarne enfin, en les laissant loin derrière lui, tous les dialogues imaginaires qu'aurait produits le génie allégorique du Moyen Age.* »

Le Sel de la terre.

A HUIT HEURES, Jeanne fut revêtue de la tunique de toile écrue et soufrée, coiffée d'une mitre où on lisait : « hérétique, relapse, apostate, ydolâtre ». On la fit monter sur la charrette du bourreau Thierrache, et elle arriva sur la place du Vieux-Marché de Rouen où une foule énorme était réunie. On la mit sur un échafaud. En face d'elle se trouvait le bûcher, qui était très élevé de sorte que le bourreau ne pût atteindre l'accusée, et abrégé ses souffrances, comme on avait l'habitude de faire. Le clergé se tenait sur une tribune, et les juges civils sur une autre.

Maître Nicolas Midi, insigne docteur en théologie, prêcha sur ce thème : « Si un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui » (saint Paul aux Corinthiens, I). Il conclut par la formule habituelle.

NICOLAS MIDI. – Jeanne, va en paix, l'Église ne peut plus te défendre, et te remet au bras séculier.

L'ÉVÊQUE. – Nous admonestons de nouveau Jeanne de penser au salut de son âme, de songer à ses méfaits, en faisant pénitence et assumant vraie contrition. Nous l'exhortons à croire le conseil des clercs et hommes notables, qui l'enseignent et l'instruisent des choses qui touchent son salut, et spécialement le conseil des deux vénérables frères Prêcheurs qui sont auprès d'elle, que nous lui avons baillés pour l'instruire sans relâche et lui prodiguer dans leur zèle salutaire admonitions et conseils salvateurs.

JEANNE. – Benoîte Trinité ! Benoîte glorieuse Vierge Marie ! Benoîts Saints de paradis ! Sainte Catherine ! Sainte Marguerite ! Saint Michel ! Saint Gabriel ! Saint Denis !

Ha ! Rouen, Rouen, seras-tu ma maison !

Rouen ! Rouen ! mourrai-je ici ?

Je requiers à toutes manières de gens, de quelque condition ou état qu'ils soient, tant de mon parti que d'autre, merci humblement. Qu'ils veuillent prier pour moi ; je leur pardonne le mal qu'ils m'ont fait.

Je demande pardon aux Anglais et aux Bourguignons, pour ce que j'en ai fait occire, et mis en fuite, et que je leur ai causé beaucoup de dommages.

Je demande à tous les prêtres ici présents que chacun d'eux me donne une messe.

Elle continua ainsi à se plaindre et à implorer, pendant une demi-heure, dit Jean Massieu. Autour d'elle la foule pleurait, sauf quelques Anglais qui s'efforçaient de rire. Puis l'évêque se décida à lire la sentence, qui se terminait ainsi :

« ... Par cette sentence, que, siégeant en ce tribunal, nous portons en cet écrit et prononçons, nous décrétons que, tel un membre pourri, pour que tu n'infestes pas aussi les autres membres, tu dois être rejetée de l'unité de l'Église, retranchée de son corps, livrée à la puissance séculière, et nous te rejetons, retranchons et abandonnons, priant toutefois la même puissance séculière de modérer envers toi sa décision, en deçà de la mort et de la mutilation des membres ; et si de vrais signes de pénitence apparaissent en toi, que le sacrement de pénitence te soit administré. »

JEANNE. – Je recommande mon âme à Dieu, à la bienheureuse Marie, à tous les Saints. Je les invoque. Je demande pardon aux juges, aux Anglais, au roi de France, à tous les princes de mon royaume.

Jamais je n'ai été induite par mon roi à faire ce que j'ai fait, soit bien, soit mal.

Je demande à avoir la croix.

« Ce oyant, un Anglais qui était là présent, en fit une petite de bois, du bout d'un bâton, qu'il lui bailla. Et dévotement elle la reçut, et la baisa, en faisant piteuses lamentations et reconnaissances à Dieu notre rédempteur qui avait souffert en la croix pour notre rédemption ; de laquelle croix elle avait le signe et représentation, et mit icelle croix en son sein, entre sa chair et ses vêtements. »

JEANNE, à Ysambart et Jean Massieu. – Je vous supplie humblement que vous alliez en l'église prochaine et que vous m'apportiez la croix, pour la tenir élevée tout droit devant mes yeux jusques au pas de la mort, afin que la croix, où Dieu pendit, soit en ma vie continuellement devant mes yeux.

Jean Massieu fit apporter la croix par le clerc de la paroisse de Saint-Sauveur. Jeanne l'embrassa « moult étroitement et longuement » et la tint jusqu'à ce qu'elle fût liée au poteau.

JEANNE. – Je me recommande à Dieu, au bienheureux Michel, à la bienheureuse Catherine, à tous les Saints. Je salue tous ceux qui sont présents.

Pendant que Jean Massieu s'efforçait de reconforter Jeanne, les Anglais commençaient à s'impatienter. L'un d'eux lui cria :

– « Comment, prêtre, nous ferez-vous ici dîner ? »

On fit donc descendre Jeanne de son échafaud pour la mener devant le Bailli qui, seul, avait pouvoir de la condamner. Mais celui-ci ne se donna pas cette peine, et aucune sentence légale ne fut rendue contre Jeanne.

LE BAILLI (LE BOUTEILLER). – Conduisez-la ! Conduisez-la ! (Il fait signe de la main aux gardes et dit au bourreau :) Fais ton devoir.

On mena Jeanne au bûcher pendant qu'elle continuait à invoquer les saints et les saintes.

JEANNE. – Ha ! Rouen, j'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort !

Le bourreau la lia au poteau.

JEANNE. – Saint Michel ! Saint Michel !

Le feu fut allumé. Inquiète pour les deux frères prêcheurs, elle leur dit de s'écarter.

JEANNE. – Descendez, et levez haut la croix du Seigneur, que je puisse la voir. De l'eau bénite ! Jésus !

Dans les flammes, on l'entendait répéter, « au moins six fois », le nom de Jésus.

JEANNE. – Jésus ! Jésus ! Jésus ! Jésus ! Jésus ! Jésus !

Puis Ladvenu l'entendit qui disait :

JEANNE. – Les voix que j'ai eues étaient de Dieu. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par le commandement de Dieu ! Non, mes voix ne m'ont pas déçue. Les révélations que j'ai eues étaient de Dieu.

Enfin, au moment de mourir, elle cria, d'une voix très forte :

JEANNE. – Jésus !

On sait que le bourreau ne put arriver à réduire en cendres le cœur de Jeanne, et que celui-ci fut jeté à la Seine avec le reste. Le peuple murmurait qu'on avait fait

une grande injustice, et Jean Tressart, secrétaire du roi d'Angleterre, résumait l'opinion de tous en revenant du lieu du supplice :

JEAN TRESSART. – Nous Sommes tous perdus ! Nous avons brûlé une sainte !

Et maître Jean Alespée, chanoine de Rouen et un des juges, avouait le jour même :

JEAN ALESPÉE. – Je voudrais que mon âme fût où je crois qu'est l'âme de cette femme.



Jeanne d'Arc sur le bûcher, par Jules Eugène Lenepveu, 1874, le Panthéon, Paris.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !